

MEMOIRE A LA  
COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe, présentant ce mémoire, se constitue des animateurs communautaires et des responsables des services d'animation communautaire des cinq (5) Commissions Régionales oeuvrant dans la région administrative 04. Il s'agit donc d'un regroupement volontaire basé sur une mise en commun des expériences professionnelles vécues à l'intérieur de nos organismes et de nos projets respectifs. Ce groupe existe depuis septembre 1977.

Ainsi, nous retrouvons des représentants des Commissions Régionales (C.R.) suivantes:

- C.R. des Bois-Francs;
- C.R. de la Mauricie;
- C.R. Provencher;
- C.R. Saint-François;
- C.R. des Vieilles Forges.

TABLE DES MATIERES /

PRESENTATION DU GROUPE .....	P. 1
MOTIFS DE PRESENTATION .....	P. 2
PRINCIPES GENERAUX ET CONTEXTE DE L'ANIMATION COMMUNAUTAIRE .....	P. 8
CARACTERISTIQUES DE NOS USAGERS .....	P. 9
STRUCTURE ET ORGANISATION DE NOTRE GROUPE .....	P. 15
SERVICES DISPENSES (FORMATION) .....	P. 16
MODELES ET METHODES PEDAGOGIQUES UTILISES .....	P. 17
FINANCEMENT .....	P. 19
PROJETS PRIORITAIRES .....	P. 20
CONCLUSION - RECOMMANDATIONS .....	P. 23

## 2. MOTIFS DE PRESENTATION

Suite à de nombreuses réflexions et plusieurs années d'expérience, nous désirons vous formuler les motifs amenant la présentation de ce mémoire. Il demeure clair dans notre esprit que nous ne désirons imputer les fautes ou les faits sur quelqu'individu que ce soit.

La Commission d'Etude sur la Formation des Adultes (C.E.F.A.) nous offre l'occasion de porter à l'attention des Commissaires le vécu que nous possédons à l'intérieur de nos services d'animation communautaire. Cette occasion se transforme en souci de participer à l'élaboration d'une politique d'éducation des adultes où l'animation communautaire aura une place de choix en tant que service éducatif répondant aux besoins de développement collectif des Québécoises et des Québécois. En effet, nous sommes conscients de notre responsabilité dans le développement de l'éducation des adultes et nous sommes soucieux de prendre toute la place qui nous revient.

Notre service éducatif se base sur un principe pédagogique prioritaire qui est l'apprentissage dans et par l'action. Pour ce faire, nous rejoignons des centaines et milliers de personnes à l'intérieur des groupes que nous supportons. Les chiffres dévoilés plus loin dans ce rapport vous révéleront toute l'étendue de notre intervention.

Ces personnes ne sont pas nécessairement rejointes à l'intérieur des centres de formation, mais dans leur milieu de vie quotidien: paroisses, villages, cuisines, salles paroissiales, etc... Or, l'éducation peut se vanter d'être présente dans le milieu. Si l'éducation assure sa présence dans le milieu, l'animation communautaire en est un des plus importants courtiers.

Nous aimerions porter à votre attention que même si notre clientèle n'est pas nécessairement rejointe à l'intérieur des centres de formation, il nous arrive d'utiliser les écoles de village. Ces dernières demeurent une réalité du milieu de vie local. De plus, cette utilisation nous est facilitée par notre appartenance au système scolaire secondaire qui est beaucoup plus près des gens que le niveau collégial ou universitaire.

Par tous les groupes et toutes les personnes joints, le service d'animation communautaire s'est fait et se fait de plus en plus connaître. Cette connaissance de l'animation communautaire dans le milieu ne s'effectue pas dans une publicité systématique. Au contraire, elle est le résultat concret du bouche-à-oreille. Or, nous devons répondre à de plus en plus de demandes avec des ressources humaines et financières plus que réduites.

Le budget annuel, accordé à l'animation communautaire, ne permet pas à ce service de croître dans quelque chose en quoi il croit. En raison d'offrir ce service au plus grand nombre possible de Commissions Scolaires, on a retardé, pour ne pas dire étouffé, la croissance de l'animation communautaire dans des Commissions Scolaires où ça existait déjà depuis 1973. Or, lorsqu'un homme et femme décident d'avoir un second enfant, ils ne retardent pas la croissance de leur aîné. Ils laissent ce dernier se développer à son rythme.

Présentement, nous fonctionnons budgétairement parlant avec sensiblement le même budget qu'il y a de nombreuses années. Bien sûr, ce budget est et a été indexé au coût de la vie... Mais, on ne peut pas appeler cela une augmentation budgétaire. Or, cela revient à dire qu'on habille un enfant, né en 1973 et âgé de sept (7) ans, avec les mêmes vêtements qu'il portait lorsqu'il avait trois (3) ans... Ça fait beau à voir... On oublie ou on se ferme volontairement les yeux pour ne pas regarder en face le ridicule.

On part d'ici, de là, différents projets spéciaux sur lesquels on investit beaucoup d'argent. Cela demeure fort stimulant parce qu'on crée. De plus, on répond à de nouveaux besoins. Nous encourageons fortement ces initiatives et même nous y participons activement. Cependant, il ne faudrait quand même pas que cela se produise au détriment et au risque d'infirmier un autre service. Or, cela peut être comparable à un père et une mère qui, constatant que leur fils aîné se développe et acquiert de l'autonomie, l'amputent de ses bras et ses jambes pour faciliter la croissance de leur nouveau-né... Pauvre cadet, s'il savait...

Selon la formule actuelle d'obtention d'une enveloppe budgétaire, on sait pertinemment que les interventions menées en animation communautaire ne peuvent être capitalisables. En effet, on ne peut les traduire en heures/groupe. On nous dira qu'il existe un droit de gérance de la part de chaque Service d'Education des Adultes (S.E.A.). Mais, chaque piastre investie l'est au niveau des heures/groupe. Cependant, l'animation communautaire n'étant pas capitalisable en heures/groupe, elle devient une activité éducative pénalisante parce que les S.E.A. sont évalués en heures/groupe. Or, il serait grandement temps et fort urgent que les responsables provinciaux se penchent sur la question.

En outre, nous sommes conscients que les animateurs communautaires doivent être accueillants, disponibles, ouverts, souriants, etc... Or, cela ne nous empêche pas de grincer des dents face aux ressources humaines et financières plus que modestes, sans compter toutes les résistances internes au format pédagogique.

Au niveau administratif, on nous félicite de tout le travail accompli avec le peu de ressources que nous possédons. On est agréablement et grandement surpris par le nombre de personnes que nous rejoignons. Nous apprécions ces félicitations méritées et ces surprises sincères. Cependant, nous aimerions recevoir un peu plus de ressources.

Tous ces miracles que nous réussissons amènent certaines Commissions Scolaires à classer leurs animateurs communautaires comme animateurs de pastorale, là où ce n'est pas animateur de vie étudiante, travailleur social, pigiste sans statut, etc... Mais, nous nous sentirions mieux comme animateur communautaire..

En outre, au niveau local dans certaines C.S.R., le format pédagogique spécifique de l'animation communautaire est encore confronté à des résistances au niveau de sa reconnaissance formelle.

Toutes ces réflexions suscitent chez-nous de nombreux points d'interrogation:

- Qu'est-ce que la D.G.E.A. attend pour augmenter l'enveloppe budgétaire en animation communautaire?
- Existe-t-il un programme de développement de l'animation communautaire au niveau provincial? Si oui, lequel? Si non, qu'attendons-nous?
- Pourquoi semble-t-on peu soucieux, au niveau provincial, de venir chercher dans le milieu les besoins des animateurs communautaires?
- Quand l'animation communautaire aura-t-elle une stabilité certaine (nous ne parlons pas d'une certaine stabilité) lui permettant de se développer à l'intérieur de son S.E.A.?

- Quand l'animation communautaire cessera-t-elle d'être ballo-  
tée à gauche et à droite?
- Quand arrêtera-t-on de traiter l'animation communautaire  
comme l'enfant pauvre des S.E.A.?
- Quand l'animation communautaire cessera-t-elle d'être con-  
sidérée comme un "djinn" (esprit de l'air) pour être vraiment  
considérée comme une réalité éducative?

Toutes ces doléances ne sont pas uniquement la préoccupation des intervenants en animation communautaire. En effet, le Conseil Supérieur de l'Education manifeste à deux reprises le même questionnement:

"ces services d'Aide Personnelle et d'Animation Communautaire devront intensifier leur action auprès des classes défavorisées car, dans la plupart des milieux où ils sont implantés, ils demeurent l'unique lien possible entre le système scolaire et ces classes moins favorisées." (1)

"Besoins persistants des adultes en éducation: au chapitre des besoins éducatifs mal satisfaits, il faut souligner aussi ceux de promotion collective qui peuvent être rejoints par une action communautaire supportée par le Gouvernement." (2)

(1) "L'Education des Adultes Défavorisés". Rapport du Conseil Supérieur de l'Education au Ministre de l'Education. Février 1974.

(2) "Rapport Annuel 1977-1978 du Conseil Supérieur de l'Education". Bulletin du Conseil Supérieur de l'Education, Vol. 3, no 3. Décembre 1978.

Bref, comme vous pouvez le constater dans notre vécu, le problème dramatique qui ressort de tout cela, c'est que depuis 1973 nous devons toujours recommencer à zéro... ou presque... En effet, d'une année à l'autre, les animateurs communautaires sont toujours obligés de se battre et d'argumenter pour obtenir un peu plus.

Nous nous apercevons, d'une année à l'autre, que nos espoirs de développement sont presque toujours annihilés.

Nous remarquons, d'une année à l'autre, que l'enveloppe budgétaire demeure la même, sans aucune augmentation (mis à part l'indexation).

Nous nous demandons encore, d'une année à l'autre, comment nous réussissons à répondre aux besoins urgents de la population avec le peu de ressources que nous possédons.

Nous observons, d'une année à l'autre, que les Don Quichotte de l'animation communautaire s'épuisent à se battre contre des moulins à vent.

Nous sommes tannés, d'une année à l'autre, de demeurer à genoux afin de paraître tout petit alors que notre désir le plus grand consiste à nous tenir debout... debout, mais solidement.

Le jour où nous pourrons nous tenir debout solidement, les bienfaits retomberont sur les usagers qui seront les grands gagnants.

### 3. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET CONTEXTE DE L'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

L'animation communautaire et le support à l'animation communautaire sont des activités offertes dans le cadre des Services d'Education des Adultes des Commissions Scolaires dans le secteur "formation générale et socioculturelle".

L'objectif fondamental poursuivi consiste à rendre les personnes regroupées capables de changer par leur propre action une situation problématique commune et leur faire acquérir, dans et par l'action, des apprentissages leur permettant de réutiliser ces acquis dans d'autres situations problématiques.

#### Les principes généraux:

- a) la formation se fait dans le milieu de vie;
- b) la formation se fait dans et par l'action;
- c) la formation vise des changements sociaux et économiques permanents;
- d) le fond du problème et les gestes posés demeurent la responsabilité et le vécu du groupe;
- e) l'animation se fait dans le respect de la personnalité et des particularités du groupe.

#### 4. CARACTERISTIQUES DE NOS USAGERS

La caractéristique principale de nos usagers est que nos collectivités ou groupes sont dits "défavorisés". Le défavoritisme signifie, dans le contexte présent, l'incapacité d'un regroupement donné à se prendre en charge, c'est-à-dire qu'il a moins de pouvoirs sur la situation commune de vie. Ce sont des groupements de tous les milieux (économiques, sociaux...) provenant prioritairement des classes moyennes et inférieures de la société.

Ils se caractérisent par leur manque de maîtrise collective face à une situation problématique commune et leur désir de travailler pour acquérir cette maîtrise et apporter des solutions concrètes et permanentes à leur problème.

De façon plus concrète, il s'agit:

- a) de groupes déjà existants ou en voie de formation;
- b) qui veulent répondre à des besoins collectifs importants et fondamentaux;
- c) qui visent une action communautaire précise;
- d) qui sont prêts à s'impliquer et à se prendre en charge;
- e) qui sont sans but lucratif;
- f) qui éprouvent des difficultés d'organisation fonctionnelle ou de développement.

Ci-annexé, une liste non exhaustive des groupes aidés depuis septembre 1979.

#### 4. Caractéristiques de nos usagers

Nom du groupe	clientèle rejointe	objectifs du groupe	Nombre de personnes directement touchées	personnes indirectement touchées
Comité d'école de Ste-Christine	Parents	Information, promotion "L'Ecole Québécoise"	12	91
Comité d'école de Durham-Sud	Parents	Aménagement cour d'école. Diffusion "L'Ecole Québécoise"	8	81
Comité d'école de Labrecque	Parents	Diffusion "L'Ecole Québécoise"	7	138
Comité d'école de Sacré-Coeur	Parents	Information, communication entre l'Ecole et les parents	9	138
Cimité de parents d'Acton Vale	Parents	Colloque régional Suivi à l'implantation d'un nouveau cours	8	87
Office de la Famille	Organismes s'occupant de la famille	Information, ressourcement, consultation, prévention	3	60
Atelier du logement communautaire des Bois-Francs (A.L.C.B.F.)	Personnes aux prises avec des problèmes de logement	Information Support aux groupes s'établissant en logements coopératifs	7	20
Droit aux loisirs pour handicapés	Handicapés physiques et mentaux	Organisation d'activités de loisirs	7	7
Groupe de locataires	Locataires	Obtenir leur courrier à domicile	4	58
Cep et Sarment	Jeunesse marginale (problèmes de drogue, d'alcool)	Réhabilitation, réadaptation, information, prévention	1	8
Carrefour de l'Humanité	Bénévoles en milieu hospitalier	Support aux malades et bénéficiaires	7	70
Copains du Bon Vouloir	Toxicomanes	Prévention Réhabilitation	7	80
Mouvement de Préparation à la Retraite	Personnes âgées	Préparation et support à la retraite	12	309

NOM DU GROUPE	CLIENTELE REJOINTE	OBJECTIFS DU GROUPE	NOMBRE DE PERSONNES directement touchées	PERSONNES indirectement touchées
Groupes populaires associés de Drummond Inc. (G.P.A.D.I.)	Concertation de groupes oeuvrant auprès d'adultes défavorisés	Regroupement d'associations populaires. Promotion, support aux actions visant à solutionner des situations problématiques sociales et économiques	14	3 316
Concertation des organismes publics et para-publics (C.O.P.P.P.)	Clientèle Drummondvilloise aux prises avec des problèmes sociaux et économiques	Information entre organismes participants; identification de besoins susceptibles de déclencher des actions communes	14	Population de Drummond ville
Service Action Volontaire (S.A.V.)	Bénévoles	Regroupement de bénévoles. Formation, information	8	71
Colloque régional des locataires de HLM	Comité organisateur de ce colloque	Informers sur la loi 107. Mettre en commun le vécu de chacun. Mettre sur pied des regroupements régionaux afin de résoudre les principaux problèmes exprimés.	10	125
Association des Citoyens des "Habitations Adélarde-Dugré"	Comité de citoyens d'un quartier de HLM où sont entassées 142 familles	S'informer et défendre ses droits. Organiser des services et des activités communautaires constructives. Former ses membres.	9	810
Service des Loisirs des Habitations Adélarde-Dugré	Responsable mandaté des services communautaires récréatifs et culturels	Organiser des loisirs en fonction des besoins réels. Impliquer le plus de citoyens possibles dans l'organisation. Coordonner et supporter tout ce bénévolat.	7	810

NOM DU GROUPE	CLIENTELE REJOINTE	OBJECTIFS DU GROUPE	NOMBRE DE PERSONNES directement touchées	PERSONNES indirectement touchées
Artisanat La Pérade	Regroupement d'artisans professionnels et de loisirs d'une sous-région périphérique	Promouvoir l'artisanat local et faciliter la vente des produits. Amener les artisans du milieu à échanger, à coopérer et à se donner des services communs.	6	61
Comité de Parents de la C.S. de Trois-Rivières	Organisme représentant les parents dans le domaine de l'éducation	Animer et supporter les comités d'école. S'informer et comprendre la situation au niveau scolaire. Faire valoir le point de vue des parents.	11	76
Huit (8) comités de journaux communautaires	Regroupement de résidents au sein des plus petites localités rurales	Publier mensuellement un journal communautaire distribué dans la localité.	125	Cumulatif d'environ 8 000 lecteurs
Comité d'Ecole de Bécancour	Regroupement de parents du secteur urbain de Bécancour	Faire rétablir le service scolaire dans ce secteur urbain par la construction d'une école.	50	300
Chefs de familles monoparentales	Regroupement de chefs de familles monoparentales de la région de Nicolet	Créer une association de services destinés aux chefs de familles monoparentales.	20	115
Centre d'Accueil et d'Hébergement "région Bécancour"	Personnes âgées la plupart, mais regroupant aussi des adultes d'âge moyen, afin d'obtenir une meilleure représentation	Permettre aux personnes âgées de Bécancour de vivre une retraite sécuritaire par l'implantation d'un Centre d'Accueil et d'Hébergement.	12	2 000

NOM DU GROUPE	CLIENTELE REJOINTE	OBJECTIFS DU GROUPE	NOMBRE DE PERSONNES directement touchées	PERSONNES indirectement touchées
Coopérative d'artisanat La Quenouille	Artisans de loisirs et artisans traditionnels	Donner des moyens de mise en marché et d'approvisionnement aux matières premières aux artisans de la région de la Mauricie par la fondation d'une coopérative	10	30
Association des futurs retraités de la Mauricie	Personnes se préparant à leur retraite	Fondation d'une association éducative qui veut aider la préparation de couples à la mise à la retraite	12	150
Femmes chefs de foyers de Shawinigan	Mères de familles monoparentales	Meilleur fonctionnement du groupe	7	75
Table d'information des organismes sociaux	Leaders des différents organismes populaires travaillant en milieu défavorisé	Amener les organismes populaires à se doter de moyens d'information leur permettant d'établir une certaine cohérence dans leurs actions respectives	15	Membres et usagers des organismes sociaux
Table de concertation sur la condition féminine	Intervenantes en condition féminine	Etablir une certaine cohérence entre les différentes interventions sur la condition féminine	10	500
Femmes chefs de foyers de La Tuque	Mères de familles monoparentales	Aider les femmes à fonder un mouvement d'entraide et de support	10	
Toit de l'amitié	Refuge pour femmes	Fournir des ressources pour aider un meilleur fonctionnement du groupe de bénévoles.	12	50

NOM DU GROUPE	CLIENTELE REJOINTE	OBJECTIFS DU GROUPE	NOMBRE DE PERSONNES directement touchées	PERSONNES indirectement touchées
Femmes de Carrière des Bois-Francis	Femmes ayant une fonction de travail autre que celle du soin du foyer.	Organiser un colloque d'une journée sur le thème de la femme et la politique	8	30
Ciné Club du Coin	Amateurs de cinéma de qualité	Structurer un groupe de fervents de cinéma en vue de l'organisation d'activités de type ciné club	6	50
A.F.E.A.S. de Plessisville	Femmes au foyer	Organiser un colloque d'une journée sur le thème de la violence	8	50
Groupe de citoyens de Ham-Nord	Citoyens bénévoles d'une localité rurale	Mettre sur pied un centre de ski de fond pour les gens de Ham-Nord	15	1 000
Comité d'Ecole de Daveluyville	Parents d'enfants du primaire membres du Comité d'Ecole	Travailler sur la problématique du manque de préparation des parents face à l'éducation	9	
Groupe de bénévoles (secteur de Warwick et de Plessisville)	Personnes bénévoles intéressées à travailler en collaboration avec le S.E.A.	Faire l'inventaire des besoins de leurs concitoyens face au SEA. Véhiculer l'offre de services du SEA auprès de leurs concitoyens.	21	

## 5. STRUCTURE ET ORGANISATION DE NOTRE GROUPE

Notre groupe est un rassemblement volontaire des animateurs communautaires de chacune des cinq (5) Commissions Scolaires Régionales de la région 04. Les principaux objectifs visés se situent à deux (2) niveaux:

- a) échanges:
  - d'informations utiles à un service d'animation communautaire;
  - de problèmes afin d'en vérifier les similitudes et les différences d'une Commission Scolaire à l'autre;
  - de solutions afin d'utiliser au maximum l'expérience de chacun.
  
- b) projets communs: afin de résoudre ensemble certaines problématiques d'intérêt général.

La structure du regroupement est de type horizontal, c'est-à-dire que chacun doit prendre sa part de responsabilités et qu'il n'existe pas de degrés hiérarchiques.

## 6. FORMATION (OU SERVICES DISPENSES)

Les Services d'Animation Communautaire offrent des activités éducatives intégrées à celles d'un S.E.A. et ont une perspective pédagogique spécifique (cf. chapitre suivant). Ces services sont:

### a) Animation Communautaire

Interventions selon un processus qui suscite et soutient la mise sur pied et la mise en action de groupes de base.

### b) Support à l'action communautaire

Support commandé par la démarche d'un groupe et inséré dans cette démarche; objectifs et contenu d'actions contrôlés par le groupe; cela se fait généralement par une formation intégrée à l'action.

### c) Consultation aux groupes

Aide aux groupes du milieu pour la solution de problèmes rencontrés en cours d'action, pour objectiver une situation d'intervention, pour régler des problèmes de fonctionnement ou de développement du groupe.

### d) Aide technique

Locaux, services de secrétariat, audio-visuel, matériel didactique, documentation.

L'aide technique peut être celle aussi qui supporte les groupes dans la formation de projets, dans la demande de subventions. (ex.: programme OVEP - Organismes Volontaires d'Education Populaire).

## 7. MODELES ET METHODES PEDAGOGIQUES UTILISES

Le modèle pédagogique des services d'animation communautaire et de support à l'action communautaire est spécifique et original. Ces services utilisent une pédagogie collective et non individuelle, visant des acquisitions, par des individus et des collectivités, de maîtrises collectives pour une prise en charge des milieux quotidiens de vie par l'action communautaire.

Le lieu éducatif facilitant les apprentissages nécessaires à une action efficace n'est pas l'école ou le laboratoire, mais le milieu de vie quotidien où se déroule l'action entreprise par le groupe d'action communautaire. Cette pédagogie facilite une formation collective "sur le tas" ou encore une formation sur mesure et immédiate intimement liée à la réalité-terrain de l'action collective.

Le modèle de formation pourrait se décrire ainsi: mettre à la disposition du groupe ou des personnes vivant une situation problématique commune un animateur qui:

- aide les personnes à se regrouper là où ce n'est pas encore fait;
- facilite le fonctionnement du groupe en aidant la définition des besoins fondamentaux et le développement d'un leadership en favorisant la participation de chacun;
- actualise au fur et à mesure de l'action les apprentissages pour qu'ils puissent être réutilisables par le groupe;

- aide le groupe à trouver les ressources dont il a besoin;
- favorise une prise en charge du groupe par lui-même, devant mener progressivement ce groupe à l'autonomie complète.

L'animateur, tout en partageant les objectifs du groupe, doit cependant veiller à ce que le fond du problème et l'action posée soient vraiment la réponse et le vœu du groupe.

## 8. FINANCEMENT

Chaque Commission Scolaire reçoit un montant fixe de la Direction Générale de l'Education des Adultes afin de faciliter l'organisation d'activités d'animation communautaire. Ce montant "gelé" à 23 775,00 \$ depuis quelques années est maintenant intégré à l'enveloppe globale de la formation générale et socioculturelle.

L'animation communautaire doit adapter ses services au maigre budget qui lui est renouvelé d'une année à l'autre.

9. PROJETS PRIORITAIRES

NOM DU PROJET	PROBLEMATIQUE	OBJECTIF DU PROJET	CLIENTELE REJOINTE
Regroupement des locataires de HLM en Mauricie	<p>Plusieurs HLM n'ont pas de comité de citoyens.</p> <p>Une bonne partie des comités de citoyens existants ont de graves difficultés.</p> <p>Un comité régional est en train de se former pour aider les HLM locaux ou de quartier.</p>	<p>Que le comité régional soit fonctionnel avant mars 1981</p> <p>Qu'il se donne une structure démocratique.</p> <p>Qu'il travaille surtout à ce que chaque locale se prenne en charge.</p>	Locataires de HLM en Mauricie
Comité de citoyens des Habitations Ste-Cécile	<p>Le comité ne s'est pas réuni depuis 7 mois.</p> <p>Il n'a à peu près rien fait depuis qu'il existe.</p> <p>Plusieurs membres ont démissionné.</p>	<p>Que le comité identifie les principaux besoins du quartier auxquels il pourrait initier des solutions.</p> <p>Qu'il réponde concrètement à leurs besoins.</p> <p>Qu'aux prochaines élections tous les postes du C.A. soient remplis.</p>	Citoyens du quartier Hertel.
Coopératives d'habitation	<p>La ressource chargée d'initier et de supporter des coops d'habitation met peu d'énergie en formation au niveau efficacité de groupe et principes coopératifs.</p>	<p>Qu'avant de former officiellement les prochaines Coops, il leur soit donné une formation adéquate.</p> <p>Qu'un support soit apporté aux groupes déjà formés éprouvant des problèmes dus à ce manque de formation.</p>	Membres des coopératives d'habitation.
Support à l'Association des Familles Monoparentales des Bois-Francs	<p>Manque de préparation des responsables face à l'animation du groupe.</p> <p>Manque de participation aux activités.</p> <p>Besoin de clarification autour des buts et objectifs.</p>	<p>Faciliter l'acquisition de connaissances et d'habiletés pour que les responsables du groupe se sentent plus à l'aise dans leur fonction.</p> <p>Susciter une confrontation des buts et objectifs de l'Association aux besoins des membres.</p>	Les chefs de familles monoparentales membres de l'Association.

NOM DU PROJET	PROBLEMATIQUE	OBJECTIF DU PROJET	CLIENTELE REJOINTE
Support à l'organisation d'un colloque des organismes populaires de Princeville	<p>Le Comité Inter-Municipal d'Art et de Culture ressent un besoin de concertation entre les organismes populaires.</p> <p>Le Comité identifie l'organisation d'un colloque comme un moyen d'initier à la concertation.</p> <p>Besoin d'expertise sur comment structurer cette activité pour atteindre ses objectifs.</p>	S'assurer l'adéquation entre le moyen choisi et l'objectif de concertation.	Les membres du Comité Inter-Municipal d'Art et de Culture et deux représentants de chacun des organismes populaires de Princeville.
Les responsables de paroisses du secteur de Princeville	<p>Absence de responsable dans deux municipalités.</p> <p>Manque de formation chez ceux qui existent déjà.</p>	Identifier et instrumenter les responsables de paroisses du secteur de Princeville.	<p>Quatre responsables en place.</p> <p>Deux responsables à être nommés.</p>
Ex-détenus	Présentement défavorisés de ressources communautaires, les ex-détenus n'ont pas de groupes populaires pouvant les aider à solutionner collectivement leurs problèmes. Présentement, nous ignorons les problèmes qu'ils vivent.	Connaître la situation vécue et exprimée par les ex-détenus.	Ex-détenus.
Comités de journaux communautaires	Le développement communautaire des petites localités rurales est anémique.	Regrouper, animer et supporter une dizaine de nouveaux comités de journaux communautaires.	Dix comités regroupés au sein de leur localité d'appartenance.

NOM DU PROJET	PROBLEMATIQUE	OBJECTIF DU PROJET	CLIENTELE REJOINTE
Développement du service d'animation communautaire.	<p>Depuis ses débuts le service d'animation communautaire intervient principalement dans le grand Drummondville et, dans une moindre mesure, dans la région d'Acton Vale</p> <p>Plusieurs secteurs du territoire de la Régionale St-François ne sont pas couverts: St-Guillaume, St-Pie de Guire, Notre-Dame du Bon Conseil, St-Félix de Kingsey.</p>	Etudier les possibilités de desservir la population adulte de l'ensemble du territoire de la Régionale St-François.	Population adulte de l'ensemble du territoire de la Régionale St-François.
Intégration des Indochinois	L'intégration sociale des immigrants Indochinois semble déficiente.	Provoquer la création d'un comité d'étude sur cette problématique et animer la communauté vers l'application des recommandations subséquentes.	Dans un premier temps, un comité d'étude composé de parrains et d'Indochinois.

## 10. CONCLUSION - RECOMMANDATION

Notre champ d'intervention demeure la population adulte qui vit des situations problématiques et qui est prête à s'impliquer pour les solutionner collectivement.

Notre démarche est fondée sur une entente au terme de laquelle le groupe d'adultes assume le leadership de son projet depuis l'étape où il définit son problème jusqu'au choix et à la mise en application des solutions qu'il entend apporter à ce problème.

L'animateur communautaire, pour sa part, prend la responsabilité d'éduquer le groupe aux maîtrises collectives dont il a besoin pour mener son projet.

L'évaluation périodique des responsabilités de chacun permet un ajustement réciproque des conduites à adopter dans cette démarche.

Nous sommes les premiers responsables de la qualité des services offerts par le service d'animation communautaire. Il n'en demeure pas moins que notre développement dépend également des décisions prises par les responsables provinciaux concernant le mode d'évaluation des ressources humaines et financières (ré: heures/groupes).

Par notre mandat et notre rôle auprès des adultes, nous nous trouvons pleinement concernés par les perspectives d'avenir de l'Éducation des Adultes et partenaires au même titre que les usagers et les gestionnaires des Services d'Éducation des Adultes. De ce fait, nous sommes inévitablement interdépendants.

L'animation communautaire vise des changements sociaux permanents chez ses usagers. Elle a dépassé le stade expérimental, sa démarche se précise de plus en plus. Il est temps de doter cette activité d'une structure stable qui en assure la continuité et le développement.

Plusieurs des problèmes de l'animation communautaire lui viennent de son approche déscolarisante. En effet, cette approche fournit peu de critères facilement mesurables pour juger l'efficacité de la formation et par conséquent ne fournit que peu de données pour justifier un financement plus adéquat de l'activité.

Suite à tout ce qui précède, dans le présent mémoire, nous aimerions que vous portiez une attention toute particulière aux considérations suivantes:

- l'élaboration, dans une perspective d'éducation permanente, d'une politique d'éducation des adultes doit non seulement répondre aux besoins de développement personnel mais aussi aux besoins de développement collectif des Québécoises et Québécois;
- un nombre impressionnant de personnes est rejoint par le service d'animation communautaire dans un processus d'apprentissage dans et par l'action;
- l'éveil suscité par l'animation communautaire chez l'adulte l'amène souvent à poursuivre sa formation et parfois à utiliser d'autres services éducatifs spécialisés;
- l'animation communautaire rend la formation des adultes accessible à cette partie importante de la classe populaire qui est peu rejointe autrement;

- l'accessibilité de nos services est facilitée par notre appartenance au réseau décentralisé des Commissions Scolaires Régionales;
- nos services reçoivent des demandes de plus en plus nombreuses;
- face à ces demandes accrues, le budget en animation communautaire est nettement insuffisant;
- les ressources allouées ne permettent pas à long terme un développement des services en animation communautaire;
- l'animation communautaire dispose d'un modèle pédagogique spécifique, original et unique;
- les apprentissages réalisés grâce à l'animation communautaire n'ont aucune reconnaissance officielle;
- les services de l'animation communautaire s'inscrivent directement en continuité des principes sous-jacents de la C.E.F.A.:

. L'animation communautaire vise d'abord à ce que l'individu, par le groupe auquel il participe, prenne en charge sa formation et son développement.

. L'animation communautaire forme l'adulte dans son milieu quotidien à travers des actions concrètes qu'il entreprend pour répondre à ses besoins.

. L'animation communautaire intervient sur des groupes travaillant activement à la promotion de leur communauté.

. L'animation communautaire ne vise pas d'abord une scolarisation mais un développement intégral de l'adulte.

Ces considérations nous amènent à formuler les recommandations suivantes:

- a) UN FINANCEMENT DES ACTIVITES EN TERME DE POSTES OU DE SALAIRES DE PREFERENCE A UN MONTANT FIXE DE 23 775,00 \$, CECI PERMETTRAIT D'OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE A LA POPULATION EN ELIMINANT LA TROP GRANDE MOBILITE DU PERSONNEL;
- b) LA RECONNAISSANCE DE LA FONCTION D'ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE DANS LES CLASSIFICATIONS DU M.E.Q.;
- c) UN FINANCEMENT QUI TIENNE COMPTE DES CARACTERISTIQUES REGIONALES, TELLES LE NIVEAU DE VIE MOYEN DE LA POPULATION, LA SUPERFICIE DU TERRITOIRE A DESSERVIR, LA DISPERSION DE LA POPULATION, AINSI QUE LES HEURES/SERVICES PRODUITES EN ANIMATION COMMUNAUTAIRE;
- d) LE DEVELOPPEMENT D'UN MECANISME DE COMPTABILISATION DES ACTIVITES DES SERVICES D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE AFIN QUE CEUX-CI PUISSENT PRENDRE LA PLACE QUI LEUR REVIENT DANS LES S.E.A.

Nous espérons, Messieurs et Mesdames les Commissaires, que nous avons su vous intéresser à la situation vécue par les services d'animation communautaire et soyez assurés de notre intérêt face au succès de votre mandat.

Claude Turmel & Jean-Denis Julien  
A.C. - C.S.R. St-François

André Beaudet & Claude Veillette  
A.C. - C.S.R. Provencher

Jean-Pierre Girard, A.C.  
C.S.R. Vieilles Forges

Robert Jacques, A.C.  
C.S.R. Mauricie

Gaétan Perreault & Christian Cantin  
A.C. - C.S.R. Bois-Francs